



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 20 DECEMBRE 2017

Le Conseil municipal s'est réuni mercredi 20 décembre à 20h, sous la présidence du Maire, Gabriel MULLER, pour prendre les décisions suivantes :

1. Extension du centre périscolaire : choix du maître d'œuvre

La commune projette de réaliser une extension du centre périscolaire. Le coût des travaux est estimé à 500 000 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de retenir l'offre de l'agencer LARCHE-METZGER avec un taux d'honoraire de 13.50 % pour la maîtrise d'œuvre.

2. Extension du centre périscolaire : autorisation de déposer un permis de construire

La commune projette de réaliser une extension du centre périscolaire pour augmenter sa capacité de 60 à 90 places. Il convient d'autoriser M le Maire à déposer un dossier d'autorisation d'urbanisme pour permettre sa réalisation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE M le Maire à déposer un permis de construire pour le projet d'extension du centre périscolaire.

3. Création de vestiaires aux ateliers : missions de coordination SPS et Contrôle technique

A/ Création de vestiaires aux ateliers : attribution du marché pour le contrôle technique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Accepte l'offre de la société SOCOTEC pour environ 2 300.00 € HT soit 2 760.00 € TTC

B/ Création de vestiaires aux ateliers : attribution du marché pour la Mission Coordination SPS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Accepte l'offre de la société VERITAS pour environ 1 467.00 € HT soit 1 760.00 € TTC

4. Extension salle de le Musique et de la Culture : demande de subvention au Conseil Départemental

L'opération est estimée à 350 000 € HT; une participation de l'ordre de 20% peut être escomptée au titre du fond de solidarité communal du Conseil Départemental

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite la subvention pour le fond de solidarité communal

5. Subvention pour la location de matériel du concert de l'harmonie municipale

La Musique Union doit louer du matériel pour l'organisation du concert de l'harmonie municipale du 27 janvier 2018. Le coût de location de matériel s'établit à 1076 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Décide de verser une subvention à la Musique Union Kilstett à hauteur de 40 % du coût de la location estimée à 1 076 €.

6. Remboursement frais de participation au congrès des maires

Le congrès des Maires de France s'est tenu à Paris du 21 au 23 novembre 2017

Le Conseil Municipal, après délibérations, à l'unanimité DECIDE de rembourser les frais de déplacement à un Adjoint au Maire pour 361 € et pour 111 € à M le Maire de KILSTETT.

7. Vote des tarifs de locations des salles communales au 1^{er} janvier 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité Adopte les tarifs de location des salles municipales à partir du 1^{er} janvier 2018.

Salle de la Musique et de la Culture:

- 400€ /week-end
- 200€ /journée

8. Droit de préemption urbain

M le Maire informe le Conseil Municipal que le Président de la Communauté de Communes du Pays rhénan n'a pas fait usage de son droit de préemption urbain concernant 5 cessions immobilières

9. Rapport APRONA sur la nappe phréatique d'Alsace

Le conseil municipal prend acte du rapport 2016 sur l'état de la nappe phréatique d'Alsace

10. Rapport SMIEOM 2016

Le conseil municipal prend acte du rapport 2016 du SMIEOM..

Divers :

Ecole Elémentaire : Acquisition d'une nouvelle chaudière pour la réalisation d'économies d'énergie

Il est proposé de faire l'acquisition d'une nouvelle chaudière à gaz pour chauffer l'école primaire afin de réaliser des économies d'énergie. L'opération pour la nouvelle chaufferie avec l'acquisition d'une nouvelle chaudière est estimée à environ 20 208.75 € HT. L'opération pourrait être éligible à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2018° au titre des travaux sur les bâtiments scolaires et au titre des économies d'énergie pour la transition écologique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Approuve l'opération d'acquisition d'une nouvelle chaudière pour environ 20 209.00 € HT et le plan de financement et Sollicite la subvention de 40% pour la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2018

Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement nécessaires avant le vote du budget primitif 2018, dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette).

Subvention RASED de Drusenheim:

La Commune de Drusenheim a été destinataire d'une demande de crédits pour l'acquisition de tests psychologiques de la part de Mme Valérie KLEIN, psychologue scolaire du RASED de Drusenheim.

La quote part de la commune de Kilstett s'élèverait à 165.00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de verser une subvention de 165.00 € à la commune de Drusenheim pour l'acquisition de tests psychologiques pour le RASED de Drusenheim.

11/Intervention des conseillers :

Un conseiller est intervenu concernant l'insatisfaction du travail de restitution des réunions de travail entre la communauté de communes du Pays Rhénan et la commune de KILSTETT sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Le Maire

Gabriel MULLER